



DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION : AD-AGE-0562

I. Cadre de la décision

*Mentionnez la ou les disposition(s) en vertu de  
laquelle / desquelles la délégation est donnée*

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, en application des articles 2 et 30, §§ 2 et 3.

Autre(s) texte(s) juridique(s) : *Précisez les articles justifiant la décision.*

Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement) :

*Si la délégation est donnée en vertu d'un acte de délégation préalable, indiquer les références de celui-ci ainsi que les dispositions qui autorisent une délégation en cascade*

Acte de délégation **Ad-AGE-0533** pour les compétences déléguées en vertu de l'article 30, §§ 2 et 3.

II Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire
- Rang et/ou fonction : Directeur général
- Nom et prénom : AERTS-BANCKEN Fabrice

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Service général des Affaires transversales – Direction d'appui
- Rang et/ou fonction : Directrice
- Nom et prénom : BEECKMANS Marion

### III Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

*Afin de ne pas laisser de place à l'interprétation, privilégiez le copier-coller de la disposition de l'arrêté que vous souhaitez subdéléguer. Distinguez aussi chaque compétence selon qu'elle a des effets **internes** (tableau 1) ou **externes**, c'est-à-dire qu'elle affecte les tiers à l'administration (tableau 2).*

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet INTERNE
Article 30, §1 <sup>er</sup> , 2 <sup>o</sup>	Autoriser le déplacement des membres du personnel relevant de leur autorité et valider les demandes de réquisitoires établis au nom desdits membres du personnel en vue de l'obtention d'un titre de transport de la Société nationale des Chemins de fer belges
Article 30, §1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup>	Approuver les états de frais de route, autres que ceux visés à l'article 30, sous 2 <sup>o</sup> , et de séjour des membres du personnel relevant de leur autorité

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE
/	/

### IV Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

*(facultatif - les suppléants éventuels recevront copie de la présente).*

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le **suppléant n°1** :

- o Entité : Direction d'appui – Service d'appui
- o Rang et/ou fonction : Attaché
- o Nom et prénom : DEFRANCE Baudouin

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué et du suppléant n°1, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le **suppléant n°2** :

- o Entité : Direction d'appui – Service des affaires générales et intergouvernementales
- o Rang et/ou fonction : Chargé de mission
- o Nom et prénom : LAMBERTS Alain-Yves

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué et des suppléants n°1 et n°2, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le **suppléant n°3** :

- o Entité : Direction d'appui – Service d'appui
- o Rang et/ou fonction : Attachée
- o Nom et prénom : BAÏTAR Latifa
- o Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué et des suppléants n°1, n°2 et n°3, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le **suppléant n°4** :

- o Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Service général des affaires transversales
- o Rang et/ou fonction : Directrice générale adjointe
- o Nom et prénom : HELLEMANS Anne

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

#### V Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence.

*Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléguées.*

VI. Durée de la délégation.

*A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entrer en vigueur à dater de sa signature*

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (*facultatif*) :

Date et signature du subdélégataire

BEECKMANS Marion

Date et signature de l'autorité délégataire

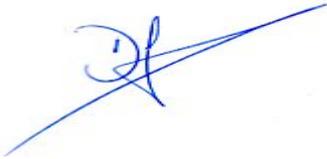
AERTS-BANCKEN Fabrice



**Signé par Fabrice AERTS-BANCKEN le 04/03/2021 09:27:39**



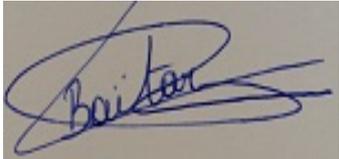
**Signé par Marion BEECKMANS le 04/03/2021 14:18:09**



**Signé par Baudouin DEFRANCE le 05/03/2021 08:11:17**



**Signé par Alain-Yves LAMBERTS le 05/03/2021 09:14:03**



**Signé par Latifa BAITAR le 09/03/2021 11:59:34**



**Signé par Anne HELLEMANS le 11/03/2021 16:07:44**